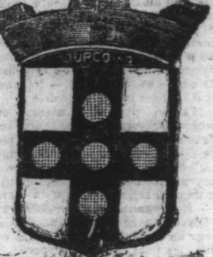


L'ÉCLAIR

de Roubaix-Tourcoing



ABONNEMENTS Trois mois 9 fr. Six mois 16 fr. Un an 30 fr.

REDACTION ET ADMINISTRATION ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12. TOURCOING, Grande-Rue, 12 et Rue Desurmont, 12.

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

REDACTION ET ADMINISTRATION ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12. TOURCOING, Grande-Rue, 12 et Rue Desurmont, 12.

Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES A ROUBAIX, 23, Grande-Rue. A TOURCOING, 12, Rue Desurmont. A LILLE, 28, Rue de France.

BULLETIN DU JOUR

OUVREONS L'ŒIL!

S'assurer de son inscription sur les listes électorales, quand on remplit les conditions nécessaires, est un devoir qui s'impose à tout citoyen soucieux de ses droits et de ses intérêts, au commencement de chaque année.

En 1892, c'est-à-dire au moment où vont avoir lieu les élections législatives, ce devoir est plus impérieux que jamais.

C'est pourquoi nous croyons devoir y insister ici.

Mais nous nous adressons surtout aux militants socialistes, — à ceux qui se font quotidiennement les propagandistes de nos idées.

C'est à ceux-là qu'il appartient de stimuler efficacement le zèle des apathiques, des paresseux, voire des indifférents, — de tous ceux, en un mot, qui remettent au lendemain — et trop souvent, hélas! le laissent passer, — le soin de s'assurer qu'ils figurent bien, avec leur adresse exacte, sur la liste des électeurs de la commune où ils sont légalement domiciliés.

On se fie généralement sur son inscription précédente, on se dit que puisqu'on a voté aux dernières élections, on doit être inscrit pour les élections futures.

C'est une erreur et une faute.

Il peut arriver qu'on soit radié à son insu et lorsqu'on se présente pour retirer la carte qu'on n'a pas reçue à domicile, on apprend qu'on n'y a plus droit.

Il est alors trop tard pour protester.

On doit donc profiter de la période de révision des listes électorales pour vérifier son inscription et, par la même occasion, celle de ses voisins ou amis.

C'est du 10 au 15 janvier que se fait le travail de préparation des listes électorales, dans toutes les communes.

Le 16 janvier les listes sont affichées et on a, dès lors, vingt jours, — c'est-à-dire jusqu'au 6 février, à miuit — pour réclamer son inscription, si on a été omis, ou la radiation des incapables, si on en connaît.

Passe ce délai, on peut s'adresser au juge de paix et, en cas de ressort, à la Cour de Cassation, mais dans le cas seulement où l'inscription aurait été arbitrairement refusée ou si l'on avait été illégalement radié.

Les listes sont définitivement closes le 31 mars.

Nous le répétons, il est indispensable que tous les socialistes agissent pour eux-mêmes et pour ceux qui les entourent ou qu'ils fréquentent de façon à assurer le plus largement possible l'exercice du droit électoral.

Les adversaires du prolétariat, eux, ne négligent rien pour augmenter le chiffre des voix sur lesquelles ils comptent. Non seulement ils s'assurent de leur inscription, mais encore, ainsi que la loi les y autorise, ils font inscrire les citoyens qui ne le sont pas et qui ont le droit de l'être.

Pourquoi ne le faisons-nous pas autant ?

Nous vivons sous un gouvernement qui ne négligera rien pour avoir une majorité réactionnaire dans la prochaine chambre. Le meilleur moyen de l'empêcher de « triquer » est le scrutin, c'est-à-dire d'être présents, nombreux, autour des urnes, pour le vote et pour le dépouillement.

Ouvrons donc l'œil — et la bouche, comme dirait Pitou — dès maintenant.

Contre Meline et ses agents, on ne saurait trop se préoccuper.

G. SIAUVE-EVAUST.

INFORMATIONS

LES SUCCESSEURS DU GÉNÉRAL SAUSSIER Paris, 8 janvier.

Nous avons annoncé que le général Saussier, qui cumulait les fonctions de généralissime et de gouverneur de Paris, serait atteint par la limite d'âge le 15 janvier prochain.

Il paraît dès maintenant certain que ces fonctions seront désormais séparées et que le général Jamin, membre du conseil supérieur de la guerre succédera au général Saussier comme généralissime.

Le choix du futur gouverneur de Paris ne sera fait que dans la séance du conseil des ministres qui aura lieu le samedi 14 janvier.

Nous croyons savoir que le choix de la majorité des membres du cabinet est d'ores et déjà arrêté en faveur du général Zurlinden, ancien ministre de la guerre, actuellement commandant le 15e corps d'armée.

LE RETOUR DE L'EXPLORATEUR POA La Havre, 8 janvier.

Hier matin est arrivé au Havre, à bord du steamer français *Persepolis*, l'explorateur Poa, qui avait été chargé d'une mission en Afrique par le ministre de l'Instruction publique. Parti en juillet 1891, M. Poa a parcouru toute la région du Zambéze au Congo et il rapporte des renseignements nombreux et précis, géographiques et ethnographiques.

À son départ de France, M. Poa était accompagné de MM. Bertin et de Brodie. Mais

LA PRODUCTION MODERNE

La production capitaliste a succédé à la production individualiste et avant la grande révolution bourgeoise. Pour quiconque s'intéresse à l'évolution économique de la société, un énorme changement s'est produit autour et en dehors des hommes.

Pendant la période individualiste, notamment le produit du travail était une œuvre individuelle. Un seul individu participait généralement à sa confection. Le menuisier, par exemple, qui réunissait en lui-même les éléments manuels et intellectuels, concevait un meuble, en traçait le plan, puis le construisait seul.

Aujourd'hui, au contraire, le produit du travail est une œuvre collective et communautaire. De nombreux ouvriers collaborent à sa confection. Ainsi la chaussure qui, dans la petite industrie individualiste, est l'œuvre d'un seul, est, dans la grande industrie capitaliste, l'œuvre de plusieurs. Dans les grands ateliers mécaniques, un ouvrier découpe le cuir, un second réunit les morceaux, un troisième fait les talons, un quatrième fait autre chose.

Un immense mouvement de centralisation et de collectivisme s'est opéré pendant la période de plus en plus dans les jours, elles ont été centralisées dans toutes les branches de l'activité humaine, dans l'agriculture, dans le commerce, dans l'industrie, dans la finance capitaliste, tout se centralise, tout se fait ou se met en commun. Les produits du travail, œuvre collective, sont réunis, mis en commun dans de vastes entreprises. Les moyens de production et d'échange, collectivement mis en valeur, en action, sont réunis, mis en commun dans des magasins, des chantiers, des bureaux, dont la puissance vous surprend d'étonnement.

Pendant la période de l'industrie individualiste, dans tous les villages, dans toutes les familles, on tissait, on tricota, on filait. Toutes ces industries fractionnées étaient alors disséminées sur tout le territoire. De nos jours, elles ont été centralisées dans certaines régions, les instruments à filer et à tisser, transformés complètement, ont été réunis, mis en commun dans de vastes ateliers où on file et on tisse pour toutes les familles.

Dans le commerce, la même centralisation existe. Autrefois, placé sous la volonté de fer des corporations de métiers dont il fallait observer les règlements et les actes, un individu ne pouvait vendre qu'un seul objet. Un couteleur, par exemple, ne pouvait vendre que des couteaux. De nos jours, dans les grands bazars du capitalisme se trouvent réunis, mis en commun et vendus tous les objets les plus divers. Ces gigantesques entreprises renferment tout ce qu'on peut imaginer pour satisfaire tous nos besoins.

L'agriculture n'échappe pas non plus à ce mouvement économique. Autrefois, existaient de nombreuses fermes entourées de petites terres. La propriété féodale était très morcelée; aujourd'hui, toutes ces petites terres sont réunies, mises en commun, et forment la grande propriété. Je sais bien que le mépris de la déclaration — que la centralisation s'est faite et continue à se faire plus lentement dans l'agriculture que dans le commerce ou l'industrie; mais elle se fait sûrement et, demain peut-être se trouvera-t-elle précipitée sous l'impulsion d'événements que nous ne prévoyons pas.

Les capitaux aussi sont mis en commun: la finance se centralise. Autrefois, pour une entreprise personnelle, il ne fallait pas grand-chose. De nos jours, ce n'est pas suffisant. Des hommes sont nés, ayant les doigts crochus et les poches profondes, des financiers qui ont vidé tous les bas de laine, qui ont centralisé les capitaux individuels et qui les prêtent pour monter les ateliers mécaniques.

Ainsi donc les moyens de production et d'échange revêtent la forme collective ou communautaire. Ce caractère spécifique a été la conséquence de l'introduction et du développement du mécanisme. Seul, le mode d'appropriation est resté individuel.

Autrefois l'artisan, le travailleur synthétique, qui maniait l'instrument de production le possédait, il possédait également le produit de son travail. Sa petite propriété, dont il avait l'usage personnel, était nominale et réelle. Aujourd'hui, les moyens de production et d'échange, les mines, les usines, les chemins de fer, les grands bazars, etc., appartiennent pas à ceux qui les manœuvrent. Les richesses sociales appartiennent à plusieurs capitalistes qui sont une minorité de moins ou moins importants. Or, cette minorité ne connaît pas le travail. Elle jouit d'une propriété qui n'est pas réelle, qui n'est pas légitime mais qui est seulement nominale.

Il y a là une séparation intervenue et intervenant de plus en plus entre les moyens de production et d'échange

LA MISSION MARCHAND

Paris, 8 janvier.

Pendant une séance de la Société de géographie d'Alger, tenue jeudi soir et présidée par M. Crozet de Vieury, et à laquelle assistait M. de Brazza, ancien gouverneur du Congo français, un des membres de la société a donné lecture d'une lettre qu'il vient de recevoir de M. Die, l'enseigne de vaisseau chargé de diriger la flottille de la mission Marchand.

Dans cette lettre, datée du 21 août, et postérieure par conséquent à la nouvelle du prétendu massacre de la mission, M. Die annonce que la mission a atteint un des affluents du Nil et poursuit sa route avec succès.

Le *Journal* publie l'importante information qui suit:

« Nous tenons de bonne source que le ministre des colonies a tout récemment reçu de M. de Brazza, commissaire général du Congo français, un télégramme daté de Nouméa de la mission Marchand.

« Ces nouvelles qui ne sauraient sans les plus graves inconvénients être livrées au public, sont tenues entièrement secrètes.

« Nous croyons cependant avoir que les renseignements transmis par M. de Lamoignon confirment les informations publiées par le *Mouvement géographique de Brazzaville*, sans toutefois être assez précises pour justifier entièrement les tendances optimistes qu'on fait naître la publication de quelques correspondances privées datées du mois d'août, émanant des membres de la mission.

« M. de Lamoignon a réuni, à quelque temps déjà, à envoyer des émissaires sur des points où doit se trouver actuellement la mission pour se mettre en rapport avec elle.

« M. de Lamoignon a réuni, à quelque temps déjà, à envoyer des émissaires sur des points où doit se trouver actuellement la mission pour se mettre en rapport avec elle.

« M. de Lamoignon a réuni, à quelque temps déjà, à envoyer des émissaires sur des points où doit se trouver actuellement la mission pour se mettre en rapport avec elle.

Un Scandale Judiciaire

Le Portrait de Cyvoct. — Une Infamie du Gouvernement Belge. — Comment Cyvoct fut extradité. — Procédures indélicates de magistrats français.

Lorsque les débats de l'affaire Cyvoct eurent lieu devant la Cour d'Assises du Rhône, l'accusé était en Belgique et sous le coup d'une demande d'extradition.

L'extradition fut accordée par le Gouvernement fédéral de 1883 qui Léopold avait appelé au pouvoir, — malgré le verdict de la Cour d'assises de Lyon, déclarant Cyvoct non coupable du crime pour lequel l'extradition avait été demandée et le commandant par fait de provocation, non prévu par la loi pénale belge, et non inscrit dans l'acte d'extradition.

Ce fut une véritable infamie.

La population belge protesta avec énergie contre la conduite déshonorante du gouvernement, des meetings furent organisés et le mépris qu'inspirait l'attitude obséquieuse des ministres belges à l'égard du gouvernement français.

La mère du condamné arriva de Lyon, fit demander audience au Palais par l'intermédiaire du ministre de France, se jeta inutilement aux genoux du roi. L'extradition fut maintenue.

Le président de la République, en signant la grâce de Cyvoct, vient de laver la justice française d'une tache qui souillait son manteau d'hermine.

Il a réparé, en partie comme le disait dédaigneusement notre rédacteur en chef, le crime judiciaire commis, mais on ne peut en dire autant du Gouvernement belge qui portera toujours le poids de son ignominie.

Ainsi que nous l'avons dit, c'est à la suite d'une campagne menée avec ténacité par la presse socialiste française et quelques journaux radicaux, comme le *Progrès du Nord* qui, sous la signature de M. Georges Robert, fit récemment appel à la justice en faveur du condamné de Lyon, que M. le sénateur Ranc, prenant à son tour en mains la cause de la malheureuse victime, a obtenu la réparation tardive à laquelle nous avons été les premiers à applaudir.

Condamné à mort pour un article qui n'avait pas écrit et que le hasard a fait paraître quelques jours avant l'attentat du Café Bellecour, à Lyon, Cyvoct, gracié de la peine de mort, fut déporté à la Nouvelle-Calédonie où il aurait dû rester après l'expiration de sa peine, commuée en 1895 en celle de 15 ans de déportation.

La condamnation avait d'ailleurs été obtenue d'une façon extrêmement irrégulière. L'instruction de l'affaire prouva que Cyvoct n'avait pris aucune part à l'attentat de Lyon. Il n'était pas à Lyon lorsque la bombe fut jetée dans le Café Bellecour. Et pour établir sa prétendue complicité morale, l'accusé eut à subir la procédure des articles de journaux non signés et des discours dans des réunions publiques pour lesquels Cyvoct avait été condamné, par défaut, avant l'attentat, à sept ans de prison, par le tribunal correctionnel.

La condamnation du tribunal correctionnel date du 19 janvier et l'attentat eut lieu pendant la nuit du 22 au 23 octobre 1892.

La peur arracha un verdict incohérent au jury.

Nous le reproduisons en entier pour l'édification de nos lecteurs:

1. Cyvoct (Aimé Marie) est il coupable d'avoir à Lyon, dans la nuit du 22 au 23 octobre 1892, volontairement donné la mort à Louis Miedre? — Réponse: Non.

Est il tout au moins coupable:

1. D'avoir par machinations ou artifices coupables, provoqué à ce meurtre ou d'avoir donné des instructions pour le commettre? — Réponse: Oui, à la majorité.

2. D'avoir procuré des armes, des instruments ou moyens qui ont servi à commettre ce meurtre, sachant qu'ils devaient y servir? — Réponse: Non.

3. D'avoir, avec connaissance, aidé ou assisté l'auteur ou les auteurs de ce meurtre dans les faits qui l'ont préparé, facilité ou consommé? — Réponse: Non.

En Extrême-Orient

Paris, 8 janvier.

Un télégramme de Berlin dit qu'on parle dans les cercles diplomatiques, d'un nouvel congrès qui se réunira à Moscou pendant le courant de l'été ou à l'automne pour régler la question d'Extrême-Orient.

La Chine, le Japon et la Corée seraient représentés à ce congrès.

Pékin, 8 janvier.

Le gouvernement chinois a refusé l'emprunt russe. De plus, il a cédé Kiaotchéou à l'Allemagne pour cinquante ans au lieu de quatre-vingt-dix ans, comme le demandait celle-ci.

La question de l'emprunt chinois ne paraît pas encore résolue.

Dans le public, l'idée qui prévaut est que le gouvernement anglais accordera la garantie.

Après l'*Evening Standard*, le gouvernement anglais paraît directement seize millions de livres sterling à la Chine sans émettre un emprunt chinois garanti.

Une dépêche de Vienne au *Daily Mail* dit que le bruit court que l'Autriche enverrait prochainement une escadre dans les eaux chinoises.

Changai, 8 janvier.

La difficulté coréenne n'est pas encore apaisée. Une grande émotion règne dans le pays.

Sept navires de guerre anglais resteront à Chemulpo.

Des vaisseaux anglais et russes sont toujours ancrés à Port-Har. L'*Imperial* et l'*Imperial* ont reçu des ordres formels pour y rester jusqu'au départ de l'escadre russe. Les autres vaisseaux russes ont pris position à Taitian-Wan, à l'intérieur de la baie.

L'Allemagne a commandé des approvisionnements importants à Cherou, en vue de l'arrivée prochaine du *Deutschland* et du *Geoff* à Kiaotchéou, où quatre mille Allemands se trouveront bientôt réunis.

ETRANGER

MOUVEMENT OUVRIER AUX ETATS UNIS New-York, 8 janvier.

Les propriétaires des distilleries de coton dans la Nouvelle Angleterre ayant décidé de réduire les salaires, une grève est sur le point d'éclater.

Sur la proposition du ministre des affaires étrangères, le conseil a décidé d'augmenter les consuls en Chine et dans quelques îles du Pacifique.

REUNION DU CABINET ESPAGNOL Madrid, 8 janvier.

Le conseil des ministres s'est occupé, hier soir de la décision du conseil suprême de la guerre dans l'affaire Weyer.

Le président du Conseil estime qu'il ne s'agit pas de délit de droit commun, mais d'incorrections commises par M. Weyer, sur lesquelles il peut faire une enquête.

Le conseil a ordonné cette enquête, et l'affaire sera de nouveau portée devant la haute cour, s'il y a lieu.

Dans ces conditions, satisfaction étant donnée au ministre de la guerre, toute crainte de crise ministérielle est écartée.

Sur la proposition du ministre des affaires étrangères, le conseil a décidé d'augmenter les consuls en Chine et dans quelques îles du Pacifique.

LA GRÈVE DES MÉCANICIENS ANGLAIS Londres, 8 janvier.

La conférence de la Fédération des mineurs qui se tient à Bristol a voté, en faveur des grévistes mécaniciens 300 livres sterling par semaine.

L'ESPAGNE, LES ETATS-UNIS ET CUBA Madrid, 8 janvier.

D'après une dépêche du *Heraldo*, M. Mac Kinley, résident des Etats Unis, aurait le projet de mettre en demeure l'Espagne de terminer la guerre de Cuba à bref délai.

EGROULEMENT D'UNE MAISON A STRASBOURG Strasbourg, 8 janvier.

Une maison en construction sur le marché aux vins s'est écroulée hier soir. Six ouvriers sont morts, à deux blessés grièvement, plusieurs autres légèrement.

ESSAIS D'UN BATEAU SANS-MARIN Londres, 8 janvier.

On télégraphie de New York au *Daily Mail*: « Une expérience très intéressante a été faite, hier, à Baltimore. Un bateau sans marin a quitté le port traînant un câble de 1,200 pieds de longueur.

« Ce bateau était submergé, le capitaine a pu télégraphier et téléphoner au ministre de la guerre, à Washington. »

L'EXPEDITION DU SOUDAN EGYPTIEN Le Caire, 8 janvier.

L'expédition du Soudan se compose de 13,000 Egyptiens et de trois bataillons anglais, plus une flottille de torpilleurs sur le Nil.

Les bataillons anglais seront augmentés si cela est nécessaire. Les opérations seront dirigées par le sirdar

LA GRÈVE DES MINES

Le capitaliste n'est pas seulement l'ennemi du travailleur, il est aussi nuisible à la production. Les capitalistes des bénéfices, la situation d'exploiter le travail d'autrui devient la surproduction déchaînée une concurrence effrénée et font tomber drus comme grêle les crises périodiques qui engorgent les marchés; les chômages; les morts de misère; les responsabilités.

Mais patience! Cette action inutile et nuisible de la classe capitaliste est le signe de sa mort. L'histoire nous fournit cet enseignement. Une classe qui a perdu sa fonction sociale doit disparaître fatalement. La noblesse du siècle dernier signa son arrêt de mort quand elle perdit sa fonction sociale qui était de faire la guerre. La bourgeoisie capitaliste, qui ne remplit plus aucun rôle utile, qui est étrangère à la création des richesses sociales, qui vit en parasite mortel sur le corps social doit disparaître.

Son arrêt de mort est signé: c'est le socialisme qui l'exécutera fidèlement en rendant possesseurs des richesses sociales les travailleurs qui les produisent; en réunissant dans les mêmes mains, les mains des travailleurs, les moyens de production et leur collective appropriation.

Ce jour-là, la production se fera au bénéfice de tous, et, contrairement à ce qui se passe de nos jours, propriétaires et ouvriers, seront les travailleurs.

Charles VÉRECCQUE.

AU PAYS NOIR BELGE

La Grève des Mineurs. — Manœuvres cléricales. — La Situation.

(De notre correspondant)

Charleroi, 8 janvier.

Il est à présumer que l'attitude préconisée par la Fédération des Mineurs sera suivie par les intéressés et que les ouvriers éproueront tous les moyens de conciliation avant d'aggraver un conflit dont l'issue reste encore douteuse.

Les mineurs méritent toutefois peu d'empressement à reprendre le chemin de la fosse. Nous devons dire, toutefois, que la décision de la Fédération n'a été portée à leur connaissance qu'après l'heure de la descente et que, néanmoins, le mouvement de reprise du travail s'est légèrement accentué.

Manœuvres cléricales

La presse cléricale fait tout ce qu'elle peut pour pousser à la grève. C'est ainsi qu'elle annonce que la Fédération a décidé de laisser les choses en l'état, jusqu'à dimanche prochain. Or, il suffit de lire l'ordre du jour voté jeudi et que vous avez publié hier, pour voir combien cette nouvelle est fautive.

En effet, la Fédération a nettement condamné les grèves partielles qui ont éclaté, au mépris des décisions prises antérieurement.

La Situation

Une sensible diminution du nombre des grévistes a été enregistrée vendredi. A noter cependant un commencement de grève au charbonnage de Mamebourg, à Charleroi: 130 grévistes au puits n° 1 et 60 au puits n° 12.

Malgré cela, le total des grévistes diminue, il était jeudi de 3,900 exactement. Hier seu-

UN DRAME SANGLANT

Paris, 8 janvier.

Une scène terrible s'est déroulée, à midi et demi, rue Drouot, devant la porte de l'Hotel des ventes; une jeune femme, Léontine Ducouso, a jeté au visage d'un ouvrier tailleur, Jean Verdier, qu'elle avait autrefois fréquenté, un bol de vitriol à l'ouvroir, à son tour, à tuer sur Léontine Ducouso quatre coups de revolver qui l'ont blessé mortellement.

Elle a été transportée mourante dans une pharmacie, puis à l'hôpital Lariboisière, où le médecin biotiste Verdier, dont les brûlures sont assez graves.

M. Archer, commissaire de police, n'a pu interroger que Verdier. Celui-ci a déclaré ne rien se souvenir de son acte, dit-il, lui rendrait peut-être la tranquillité.